

Bruxelles, le 30 novembre 2015

14221/15

**SOC 671
EMPL 439
ECOFIN 863
EDUC 298**

NOTE

de la:	présidence
au:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)/Conseil (EPSCO)
Objet:	Semestre européen 2016: - Présentation par la Commission - Échange de vues

Les délégations trouveront ci-joint la note de la présidence pour l'échange de vues sur le paquet du Semestre européen 2016 qui aura lieu lors du Conseil EPSCO du 7 décembre 2015.

Cet échange de vues porte sur le point a) Examen annuel de la croissance 2016, projet de rapport conjoint sur l'emploi et rapport sur le mécanisme d'alerte, et sur le point b) Recommandation de recommandation du Conseil sur la politique économique de la zone euro.

Lancement du Semestre européen 2016

Note de la présidence

Les perspectives économiques de l'UE ne se sont que modérément améliorées, malgré un contexte économique marqué par les effets positifs conjugués de la faiblesse des prix du pétrole, de l'affaiblissement de l'euro et des mesures de relance budgétaire. Si, au cours de l'année écoulée, l'activité économique de l'UE a relativement bien résisté et a pu surmonter d'importantes difficultés, des facteurs de risque persistent, tels que les constantes pressions déflationnistes qui s'exercent au niveau régional et le déclin de la croissance dans les marchés émergents à l'échelle mondiale.

En dépit des progrès accomplis, aucune amélioration continue de la situation de l'emploi et de la situation sociale n'est encore en vue. Le chômage et les disparités sociales restent à un niveau historiquement élevé. La croissance devant, selon les prévisions, continuer à progresser au cours des mois à venir, le risque que l'on se retrouve dans une situation de croissance et d'inflation faibles demeure latent. Il est nécessaire de mettre en place des politiques audacieuses pour surmonter enfin l'héritage de la crise économique mondiale et pouvoir relever de nouveaux défis, tels que ceux posés par l'actuelle crise des réfugiés. L'absence de résultats positifs à moyen terme remettra en cause, de manière plus générale, la perception qu'ont les citoyens du projet de l'UE. Le processus du Semestre européen s'attache à relever ces défis.

Dans ce contexte, le paquet économique pour 2016 présenté par la Commission fournit aux États membres des orientations pour mener des politiques visant à consolider la reprise et à renforcer la convergence vers les pays les plus performants. L'**examen annuel de la croissance** (EAC) 2016 réalisé par la Commission recommande d'adapter les priorités de l'année passée à l'environnement économique actuel, proposant ainsi trois grandes priorités pour la politique économique et sociale de l'UE: **relancer l'investissement, poursuivre les réformes structurelles visant à moderniser l'économie, et faire preuve d'une attitude responsable en matière de finances publiques.**

Le faible niveau des investissements constitue une préoccupation essentielle. Le plan d'investissement pour l'Europe est déjà pleinement opérationnel et la faiblesse actuelle des taux d'intérêt offre une grande opportunité d'intensifier les efforts d'investissement. L'EAC souligne que ces investissements devraient entre autres porter sur le capital humain et les infrastructures sociales. Parallèlement, les réformes structurelles destinées à favoriser une croissance créatrice d'emplois et une convergence sociale vers le haut doivent être poursuivies et correctement mises en œuvre, de façon à garantir la flexibilité et la sécurité des travailleurs, et notamment à lutter contre le chômage de longue durée et le chômage des jeunes.

L'EAC de cette année souligne que l'on peut améliorer la coordination et l'appui de ces réformes en procédant progressivement à la mise au point d'indicateurs de référence et au développement des meilleures pratiques, ainsi qu'en obtenant un soutien financier de l'UE au titre des programmes concernés. Tous ces besoins doivent être satisfaits dans le cadre de politiques budgétaires prévoyant une protection sociale efficace et adéquate.

Il ressort du projet de **rapport conjoint sur l'emploi** (RCE) que la situation de l'emploi et la situation sociale connaissent une lente amélioration mais que des signes de divergence persistent entre les États membres et au sein de ceux-ci. Le chômage de longue durée et le chômage des jeunes se situent à un niveau particulièrement élevé. Le tableau de bord d'indicateurs clés en matière sociale et d'emploi, intégré au projet de RCE, indique que si les marchés du travail semblent effectivement montrer des signes encourageants dans un certain nombre d'États membres, les indicateurs sociaux mettent en évidence des résultats médiocres dans d'autres États membres.

Le **rapport sur le mécanisme d'alerte** (RMA), qui déclenche la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM), souligne que des progrès sont en train d'être réalisés dans le cadre de la correction des déséquilibres. Les conditions sur le marché du travail convergent progressivement après des années de divergence, mais la situation sociale demeure extrêmement préoccupante. Comme la Commission l'avait précédemment annoncé, trois indicateurs en matière d'emploi sont ajoutés cette année au tableau de bord principal: le **taux d'activité**, le **taux de chômage de longue durée** et le **taux de chômage des jeunes**.

Compte tenu de ce qui précède, les ministres sont invités à répondre aux questions suivantes:

- 1) Les priorités définies dans le cadre de l'EAC devraient orienter les mesures stratégiques au cours de l'année à venir.
 - *Les États membres estiment-ils que ces priorités économiques générales répondent de manière appropriée aux préoccupations nécessaires en matière sociale et d'emploi, notamment dans la perspective de la réalisation des objectifs d'Europe 2020?*

- 2) En ce qui concerne la gouvernance sociale, l'EAC propose d'intégrer dans la PDM des indicateurs spécifiques en matière d'emploi.
 - *Quel regard les États membres portent-ils sur les relations entre le tableau de bord de la PDM et le tableau de bord en matière sociale et d'emploi, et comment ce dernier devrait-il être pris en compte dans l'analyse de la situation macroéconomique réalisée dans le cadre de la PDM?*

 - *Pour ce qui est d'adresser des recommandations spécifiques par pays au titre de la PDM, notamment en matière sociale et d'emploi, comment pourrait-on encore améliorer la transparence et la prévisibilité de ce processus?*

- 3) Au cours des derniers mois, plusieurs publications et travaux ont évoqué l'idée de mettre davantage l'accent sur les indicateurs de référence et les meilleures pratiques dans les domaines d'action relatifs aux performances économiques et sociales.
 - *Comment pourrait-on faire en sorte que des débats se tiennent régulièrement au sein du Conseil sur les défis communs à relever en matière sociale et d'emploi ainsi que sur les tendances à surveiller, sur la base des instruments d'analyse existants (le tableau de bord des indicateurs clés en matière sociale et d'emploi, le mécanisme de suivi des résultats dans le domaine de la protection sociale (SPPM), le relevé des résultats en matière d'emploi et le cadre d'évaluation conjointe)?*